http://www.ujfp.org/spip.php?article3089



Affaire Ben Barka : Après les blocages, on s'attaque à l'avocat de la famille

- L'UJFP en action - Pétitions -



Date de mise en ligne : mercredi 19 février 2014

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Copyright © UJFP Page 1/4

Nous, associations et organisations signataires, sommes scandalisées d'apprendre que l'avocat de la famille Ben Barka, Me Maurice Buttin, sera jugé le 18 février à Lille pour « violation du secret professionnel ».

Force est de constater qu'au lieu d'agir dans le sens de la levée des blocages pour favoriser la manifestation de la vérité sur le sort de la disparition de Mehdi Ben Barka, les autorités judiciaires françaises n'ont mieux trouvé que de poursuivre en justice le plus ancien avocat de la famille Ben Barka qui prend en charge l'affaire depuis 50 ans.

Nous, associations et organisations signataires, sommes scandalisées d'apprendre que l'avocat de la famille Ben Barka, Me Maurice Buttin, sera jugé le 18 février à Lille pour « violation du secret professionnel ».

Force est de constater qu'au lieu d'agir dans le sens de la levée des blocages pour favoriser la manifestation de la vérité sur le sort de la disparition de Mehdi Ben Barka, les autorités judiciaires françaises n'ont mieux trouvé que de poursuivre en justice le plus ancien avocat de la famille Ben Barka qui prend en charge l'affaire depuis 50 ans. Elles reprochent à Me Maurice Buttin d'avoir divulgué des secrets de l'instruction à propos des mandats d'arrêt internationaux lancés contre les sécuritaires marocains en 2007*.

Cette plainte fait curieusement suite à celle de Miloud Tounsi, concerné par ces mandats d'arrêt, contre le journaliste Joseph Tual, spécialiste de l'affaire. Ce procès a, rappelons-le, été perdu par Miloud Tounsi.

Au moment où les blocages politiques continuent d'empêcher la justice de progresser dans l'établissement de la vérité, les autorités judiciaires françaises s'en prennent scandaleusement à l'avocat de la famille de la victime.

Par ces procédés d'intimidation, on tente vainement d'empêcher la famille Ben Barka et son avocat de poursuivre ce travail acharné, entamé il y a presque 50 ans, et de rechercher la vérité quant aux circonstances exactes de la disparation du leader marocain.

Cela confirme malheureusement la volonté de poursuivre la même politique de complaisance et de complicité avec les autorités marocaines pour que rien ne soit dévoilé sur ce crime abominable commis au coeur de Paris.

Les associations et les organisations signataires dénoncent ces procédés et réaffirment leur soutien à Maître Buttin et à la famille Ben Barka. Elles considèrent que rien ne pourra arrêter le combat engagé pour que triomphent la vérité et la justice.

Paris, le 13 février 2014

Pour signer ce texte, veuillez envoyer un message à cherbib@gmail.com ou ayadahram@orange.fr

* Les cinq personnes visées par ce mandat d'arrêt international sont le général Hosni Benslimane, chef de la gendarmerie royale marocaine, Abdelhak Kadiri, ancien patron de la Direction Générale des Etudes et de la Documentation (DGED, renseignements militaires), Miloud Tounsi, alias Larbi Chtouki, l'un des membres présumés du commando marocain qui aurait enlevé Ben Barka, Boubker Hassouni, infirmier et agent du Cab 1, une des unités des services marocains ultrasecrète, et Abdelhaq Achaachi, également agent du Cab 1.

Copyright © UJFP Page 2/4

Premiers signataires:

Organisations

Institut Mehdi Ben Barka-Mémoire Vivante, ASDHOM, AMBDH, AMF, ATMF, FMVJ-France, APADM, FEMED, CRLDHT, Vérité et Justice pour Farhat Hached, FTCR, LDH, FIDH, PG, Elghorba, FORSEM, AMDH-Paris, PADS-Maroc, Voie Démocratique-Région Europe, Solidarité Maroc 05, Assemblée des Citoyens-Maroc, AMDH-Nord France, AMRVT-Maroc, AI Wasl, CEDETIM/IPAM, MRAP, EMCEMO-Pays Bas, Maroc Solidarités Citoyennes, ADTF, Parti des Travailleurs de Tunisie, Ailes-Femmes du Maroc, UTIT, Une Autre Voix Juive, LMCDH-Maroc, PCF, Ensemble!, Manifeste des Libertés, LO, Fondation FRANTZ FANON, CAFCDM, Réseau Afrique Survie Migration, AMDH-Belgique, SOS Disparus-Algérie, CAPDEMA, SOS-Esclaves-Mauritanie, Secularism Is A Women's Issue, Association des Tunisiens du Nord de la France, ATF, ETM31, PADS-Algérie, EELV, AARASD, CORELSO, Droit et Justice-Maroc, AFASPA, REMCC, Les Amis d'Al Rowwad, CODENAF, OAEC, PSU-France, UJFP,

Personnalités

Famille El-Manouzi, Famille Ouzzane, Gilles Perrault, Mireille Moroni, Yves Perrin Toinin, Mohamed Bentahar, Ahmed Dahmani, Mohamed Harbi, Daniel Dayot, Michel Mangin, Boualam Azahoum, Mohamed Halout, Marguerite Rollinde, René Le Mignot, Malika Bakhti-Dahmani, Joseph Tual, Claude Mangin, Noureddine Ahmine, Raymond Benhaim, Hassan hadi Nassar, Khadija Menebhi, Abdelaziz Loudiy, Maâti Monjib, Abdeladim Elhamdani, Naima Abdelmoumni, Said Salmi, Samira Baibi, Fayka Aouad, Rachida Baroudi, Gérard Belot, Mohammed Faridi, Younes Benkirane, Ali Dabaj, Maya Surduts, Marieme Helie Lucas, Abdellatif Laâbi, Larbi Maaninou, Philippe Gillier, Paul Balta, Ihsane Marzouki, Anne-Marie Quellier, Yann Barte, Ali Ourt, Erick Leconte, Najia El-Rhaoui-Patti, Marie-France Desbruyères, Abderrahim Afarki, Frederic Sanchette, Bernard Baltassat, Fatiha Mehelleb, Salah Dabouz, Abdelkrim Chlyah, Marie-Claire Crouzillat, Rabah Rabah, Réda Oulamine, Solange Barberousse, Christiane Klapisch-Zuber, Zine-Eddine Mjati, Sofiane Chouiter, Salka Abidar, Hamid Majdi, Hayat Bousta, Famille Esslami, Gabriel Mifsud, Nelcya Delanoë, Sara Ben Miloud Abichou, Abdallah Zniber, Gustave Massiah, Jean Antonin Billard, Elisabeth Muller, Mustapha Majdi, Mustapha Tanouti, Monique Juste, Sietske de Boer, Henri Amadéi, Kalidou Sy, Salah Horchani, Gérard Kerforn, Marie-Claude al-Hamchari, Jean-Paul Chagnollaud, Claire Bertrand, François Salvaing, Madeleine Ferrand, Nina Rojtman, Michel Lebonnois, Boudiema Ghéchir, Abdeslam Chefchaouni, Ignace Dalle, Suzanne Folliet, Henri Folliet, Pascal Lederer, Gilles Deloustal, Abdou Menebhi, Driss Sedraoui, Adel Thabet, Claire Tellier, Isabelle Tordiman-Tuil, Marguerite d'Huart, Odile Delissnyder, D.Bertrand Jacquemont, Gérard Faÿ, Josette Gazzaniga, Tlili Fathi, Paula Albouze, Roger Esmiol, Feriel Lalami, José Ruiz, Georges Yoram Federmann, Sonia Herzbrun, Jean-Marc Augrandenis, Jacqueline Varliette, Brahim Senouci, Dominique Gentil, Monique Sanciaud, Mourad Kenize, Michel Percot, Henri Berger, Serge Le Péron, Jane Manai, Mohamed Rabbae, Christiane Silliau, Henri Marchal, Christian Schneider, Janine Coux, André Coux, Isabelle Maurer, Annick Bondiguel, Frédéric Lucas, Francis Blanchet, Nicole Maillard, Cherine Fadel, Norman Gamboa, Tewfik Allal, Gilles Manceron, Christiane Petitot, Mohammed B. Dahbi, Mireille Fanon-Mandes-France, Ali Bennani, Said Fawzi, Alain Gresh, Gisèle Montaubric, Fouad Abdelmoumni, Errida Nourdine Anouar, Lucile Daumas, Fabien Didier Yéné, Marie Contaux, Nassera Dutour, Alima Boumediene Thiery, Fatima Yous, Abdellatif Benlahsen, Ali Hamtine, Saddik Lahrach, Mohamed Elkhattabi, Boubacar Messaoud, Anne Marchand, Hassan Khamlichi, Hamza Barakate, Jean-Paul Boyer, Ahmed Benani, Alain Billon, Mona Braz, Ali Bourequat, Christiane Passevant, Thibault Villette, Fatima Bouchoua, Bichr Bennani, Paul Pechoux, Françoise Le Garlantezec, Agnès Cluzel, Asmahan El Batraoui, Ivar Ekeland, Marc Mangenot, Marie-Jeanne Villette, Odile Banet, Aciffe Izran, Geneviève Chovrelat-Pechoux, Claude Kleinmann, Edouard Kleinmann, Myriam Bouregba, Anne-Marie Pon, Nicole Brulais, Christine Buttin, Henri Buttin, Naoumi Abderrahim, Martine Millet, Marielle Bardinet, Dominique Bardinet, Khadija Errebbah, Khalid Eddaouahiri, Abdennaceur Bnouhachem, Ménotti Bottazzi, Sylviane de Wangen, Kamel Jendoubi, Hedi Jilani, Mohamed Bensaid, Mouhieddine Cherbib, Hafed Affes, Jean-Philippe Milesy, Jean-François de Montvalon, François Ruch, Pierre Aïach, Jacques Bernardini, Jean-Marie Tournier, Ghani Niame, Abdelaziz Nouaydi, Bernard Ravenel, Mohamed-Lakhdar Ellala, Patrice Bévierre, Georges Bollon, Mohamed El Moubaraki, Brahim Ouchelh, Mustapha Boudraa, Yves Quintal, Roland Weyl, Marlène Tuininga, Aline Pailler, Franc Servajean, Famille Ait-Bram Brahim, Aziz Benabderrahmane, Nicole Gasnier, Rabah Saoudi, Christian Wadel, René Gallissot, Nadine Michel, Antoine de Bary, Sarah Hoyon, Souad Abdelmoumni, Claudie Petitot, Jean-Claude Petit, Mireille Brun, Maxime Wack, Mohamed

Copyright © UJFP Page 3/4

Affaire Ben Barka : Après les blocages, on s'attaque à l'avocat de la famille

Neshnash, Jean Beckouche, Patrick Baudouin, Taoufiq Tahani, Noëlle Canadell, Michèle Decaster, Henri Hoyon, Michèle Demange, Valentin Morel, Noureddine Senoussi, Said Bentrika, Jean-Jacques Hirtz, Gérard Brion, Ouissame Ghmimat, Christiane Gillmann, Denis Matringe, Najet Karaboni, Mourid Zahra, Said Laayari, Ammour Samia, Alain Dreyfus-Schmidt, Bernard Schmid, Evelien Wernsen, Faisal Ghaleb, Fatima Staehlin, Zakaria Belhachmi, Otmane Bennani, Souad Cherkaoui, Zahra Bennani, Abdelouahed Bennouna, Hamid Manie, Ali Ben Ameur, Nazim Mekbel, Mustapha Adib, Hassan Iguidar, Fatna Afid, Yves Moulin, Pierre Langlois, Dominique Pallares, Laurent de Wangen, Abdelaziz Bennani, Lotfi Ben Youssef, Georges Gumpel, Laïla Bennani, Thierry Garré, Khounia Thomas, Arezki Amazouz, Rashed.

Copyright © UJFP Page 4/4